

Bien chez Moi

Erilia

LES ACTUS D'ERILIA

ÉDITION PROVENCE # 3

ENTRE NOUS

Erilia devient société à mission

Quel est notre rôle au sein de la Société ? Après plus de 60 ans d'existence et un profond travail d'introspection, Erilia est devenue la première entreprise sociale pour l'habitat (ESH) à adopter le statut de société à mission. Elle revendique ainsi une vision différente du logement social à travers une raison d'être tournée vers des enjeux économiques, sociétaux et environnementaux : « Nous voulons rendre le logement accessible à tous pour changer la vie et contribuer à l'attractivité des territoires ».

À VENDRE

Vente HLM : devenez propriétaire !

Vous êtes locataire d'Erilia et souhaitez devenir propriétaire ? Nous vous proposons des logements HLM à vendre. Retrouvez nos offres dans le neuf ou l'ancien sur www.erilia.fr/acheter-bien-chez-erilia



PRÈS DE CHEZ VOUS

Avignon

La mémoire de La Trillade

Dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier sud d'Avignon, le bâtiment de La Trillade, comptant 62 logements sur 4 étages, doit être déconstruit. Avec le soutien de la communauté d'agglomération du Grand Avignon et l'association l'Antre-Lieux, un livre-mémoire "Paroles en Archipel", immortalise en images et en témoignages la vie passée des locataires, installés pour certains depuis des décennies. Après des mois de travail, Erilia et l'Antre-Lieux seront fiers de présenter ce projet artistique dès que le contexte sanitaire le permettra, lors d'une exposition dans la cour du bâtiment bas de La Trillade.



Agence Avignon

Erilia soutient la cohabitation intergénérationnelle*



Vous avez plus de 60 ans et une chambre libre dans votre logement ?

Pourquoi ne pas la proposer à un jeune de moins de 30 ans ? À la clé : une indemnité financière et de la compagnie pour partager des moments de vie. L'association La Logitude se charge de trouver des profils qui correspondent à votre mode de vie, et Erilia répond à toutes vos questions. Contactez La Logitude au **04 90 85 26 22** / contact@lalogitude.com ou votre agence Erilia au **04 32 74 32 90** / agence.avignon@erilia.fr

*La cohabitation intergénérationnelle est encadrée par la loi et autorisée au sein des logements sociaux.

À VOUS LA PAROLE !

Envoyez votre témoignage à bienchezmoi@erilia.fr



Créée en 2003, l'association **Cap Habitat** aide les personnes en difficulté à trouver un logement et à s'y maintenir. Sa mission : mettre en place un accompagnement social, qui comprend la recherche d'un logement et un suivi global (administratif, financier...) de chaque bénéficiaire. L'association a tissé un partenariat avec Erilia. « Il existe 4 niveaux d'aide au logement : l'hébergement

d'urgence en lien avec le 115, l'aide au logement temporaire, la sous-location et le bail glissant, explique Antonia Italiano, directrice de Cap Habitat. Erilia nous loue 8 logements sur Avignon au sein des résidences Les Grands Cyprès, les Olivaires et la résidence Malpeigné ». La sous-location et le bail glissant s'adressent aux ménages qui rencontrent des difficultés pour accéder à un logement. « Nous sécurisons le parcours résidentiel de l'occupant à travers un accompagnement

social et une gestion locative adaptée, résume Antonia Italiano. Après quelques mois, si la situation du ménage est stabilisée et en accord avec le bailleur, nous faisons glisser le bail. L'occupant devient ainsi locataire à part entière de son logement, en toute autonomie ». En 2020, l'association a accompagné 195 ménages en gestion locative adaptée. « Erilia nous permet d'aider les ménages à trouver des solutions pérennes de logement. Ce partenariat est incontournable sur notre secteur ! », conclut Antonia Italiano.

ERILIA À VOTRE SERVICE

Merci à tous nos gestionnaires

Nos gestionnaires d'immeubles donnent le meilleur d'eux-mêmes pour vous aider dans vos démarches ou lors de problèmes de voisinage. Pour faciliter leur travail, il est essentiel que tous les habitants les respectent, en étant courtois et en appliquant les décisions en cas de médiation.



BON À SAVOIR

Les lingettes, ce n'est pas dans les toilettes !

Aucune lingette, même avec la mention «biodégradable», ne doit être jetée dans les toilettes ! Elles sont résistantes, ne se désintègrent pas dans l'eau et bouchent les canalisations, créant mauvaises odeurs et remontées d'eaux usées si vous ne changez pas cette habitude ! Si un curage des tuyaux doit être envisagé, il sera répercuté sur vos charges. Installez des poubelles dans les WC pour adopter le bon réflexe.



CLAIR ET NET



Sous-location saisonnière : à quels risques je m'expose ?

À l'approche des vacances, il peut être tentant de sous-louer son logement Erilia... Mais cela est interdit par la loi.

La sous-location, c'est quand on loue à une autre personne un logement (entier ou en partie) que l'on loue soi-même à un bailleur.

Que dit la réglementation ?

Seul le propriétaire d'un bien immobilier a le droit de le louer. La sous-location d'un logement social est donc interdite, même pour quelques jours. Des contrôles inopinés sont réalisés.



Pourquoi est-ce si strict ?

Les HLM sont destinés aux personnes aux revenus modestes, et il n'y en a pas assez pour répondre à toutes les demandes. En plus d'être interdit, il est donc malvenu de sous-louer son logement pour en tirer profit.

Quelles sanctions ?

Si le locataire sous-loue illégalement son logement, il risque :

- une résiliation du bail,
- une amende maximale de 9000 €,
- une restitution des loyers perçus.



Une exception à la sous-location

Il est possible de sous-louer une partie de son habitation, si la personne hébergée :

- > a moins de 30 ans (bail d'1 an renouvelable),
- OU
- > a plus de 60 ans,
- OU
- > est handicapée.

Contactez votre agence Erilia pour plus de renseignements.

3 DÉFIS...

simples et bons pour la planète !



Clean Challenge

Une initiative collective et «sportive» pour nettoyer sa résidence en moins d'1h30.



1 déchet par jour

Cap' de vous prendre en photo chaque jour avec un déchet ramassé dans la rue ?



Fill the bottle

Prêt.e à remplir une bouteille en plastique de mégots récoltés dans l'espace public ?

